



Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

PROCÈS-VERBAL

Conseil Municipal du Jeudi 6 juin 2024

Convocation en date du 30 mai 2024

Séance présidée par Monsieur Pierrick GILLES, Maire de la commune.

Membres présents : Madame Nathalie BÉDIER, Madame Laurence DAGUIN, Madame Clarisse GADBIN, Madame Martine PIQUET, Monsieur Franck POIRIER, Monsieur Anthony SABIN, Monsieur Yves Courné, Monsieur Julien LEBLANC, Madame Solène GUÉRIN.

Membre absent excusé : Madame Gaëlle LOUAISIL.

Secrétaire de séance : Madame Nathalie BÉDIER.

Ordre du jour :

- * Décision sur les travaux de la mairie et du logement rue de la salette
- * Vote RPIC St Aignan/Roë-Brains-Saint Michel-La Rouaudière
- * Questions diverses

Ouverture de la séance 20h35

Lecture faite, le procès-verbal du conseil municipal du 2 mai 2024 est approuvé.

Accepté à l'unanimité par le Conseil.

Monsieur Le Maire notifie au Conseil Municipal avoir été informé de la décision de Madame Gaëlle LOUAISIL de démissionner du Conseil Municipal.

Cette dernière adressera sa lettre de démission à Monsieur le Maire dans les prochains jours.

Conformément à l'article L2121-4 du Code général des collectivités territoriales, dès qu'il l'aura reçu, Monsieur Le Maire transmettra en recommandé avec accusé de réception la lettre de démission à Madame Marie-Aimée GASPARI, Préfète de la Mayenne ainsi que le tableau du nouveau Conseil Municipal mis à jour.

Délibération 2024-27 : Choix des travaux 6 rue N.D. de la Salette pour la mairie

Monsieur le Maire expose :

Des travaux de rénovation sont nécessaires pour réorganiser la mairie.

L'idée serait de garder le bas de ma maison située 6 rue Notre Dame de la Salette pour agrandir la mairie.

L'étage serait gardé en logement et rafraîchi pour des futurs locataires.

La première étape serait de faire une ouverture dans le mur de la salle de conseil qui donne sur le rez de chaussée de la maison et y réaliser une salle d'archives et des sanitaires.

Les travaux suivants concerneront la partie mairie actuelle et feront l'objet d'une prochaine délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise le Maire à faire réaliser des plans
- autorise le Maire à faire réaliser des devis

Délibération 2024-28 : Vote du RPIC St Aignan/ St Michel/ Brains/ La Rouaudière

AJOURNÉE

L'académie a décidé de la fermeture de l'école de La Rouaudière à compter de la rentrée 2024.

Aussi la commune de La Rouaudière a demandé à intégrer le RPIC (Regroupement pédagogique Intercommunal Concentré) qui existe entre les communes de Saint Aignan-sur-Roë, Saint Michel-de -la-Roë et Brains-sur-les-Marches.

Ainsi, pour répondre à cette demande, il est nécessaire de refaire une convention entre les quatre communes.

A la lecture de celle-ci, le conseil municipal DÉCIDE à l'unanimité de reporter le vote au prochain conseil municipal.

Monsieur le Maire demandera des compléments d'information au service de la Préfecture qui gère les affaires scolaires, en lien avec la réponse donnée lors de la réunion d'arbitrage du 21 mars 2024.

Questions diverses

- Bar communal : ouverture le dimanche 7 juillet et le jour de la messe de Saint Michel en septembre.
- Journée du conseil : le 6 septembre, visite Qualipac.
- Terre de jeux : pour la journée du 15 juin à la Ringerie, une équipe a été communiquée aux Pays de Craon. Toutes personnes qui souhaiteraient rejoindre cet équipe sont les bienvenus.
- Matinée citoyenne : elle est fixée au samedi 22 juin pour nettoyage de l'église. Il faudra prévoir un échafaudage.
- Devis Tech/Design : trois panneaux « Liberté, Egalité et Fraternité » vont être commandés et seront posés

Levée de séance à 23h25

La secrétaire de séance
Nathalie BÉDIER



Le Maire,
Pierrick GILLES

